

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA
PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

Tendances sur la création d'emplois dans le secteur moderne de l'économie entre 2013 et 2014

(Résumé)

SOMMAIRE



résumé exécutif



contexte, objectifs et méthodologie



offre d'emploi dans le secteur moderne

R
2
0
3

Février 2015

Résumé exécutif

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation de l'état de mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Gouvernement à travers le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), a demandé à l'Institut National de la Statistique (INS), en collaboration avec plusieurs autres administrations et institutions publiques, de produire un rapport sur les créations des emplois par le secteur moderne de l'économie nationale entre 2013 et 2014.

Outre l'importance pour le Gouvernement de disposer d'une telle donnée statistique pour mesurer le niveau d'atteinte des objectifs retenus dans le DSCE, il est question de savoir si l'ambition de promouvoir la création, au cours de l'année 2014 de plus de 200 000 emplois dans le secteur moderne de l'économie, a été réalisée.

C'est l'une des raisons qui a conduit à la collecte des informations auprès des administrations publiques, des organismes et institutions publics, et des entreprises du secteur moderne de l'économie. L'exploitation de ces informations a permis de situer à 71 124 le nombre total d'emplois générés au cours de l'année 2014 contre 84 978 emplois en 2013, soit un recul de 13 854 emplois en valeur absolue et de 16,3% environ en valeur relative.

Par secteur, le secteur public s'est illustré par la création de 29 149 emplois, bien que ce nombre soit inférieur de 7 654 emplois par rapport à 2013. Les entreprises du secteur privée moderne ont, quant à elles, créé 41 975 emplois contre 48 175 en 2013. Il ressort que ce recul enregistré dans le secteur privé est moins accentué par rapport au secteur public.

En conclusion, la dynamique de création d'emplois aura souffert de la sous performance de la croissance économique mesurée par le taux réel de croissance qui se situe aux environs de 5,5%, elle-même tributaire du faible niveau de l'exécution du programme d'investissement public.

La prise en compte des emplois durables générés par le secteur informel devrait améliorer le niveau atteint. En effet, les résultats des enquêtes sur l'emploi et le secteur informel ont eu à montrer que ce secteur recèle aussi d'emplois de qualité. Cependant, l'instabilité de leur environnement les rend généralement précaires.

Contexte, objectifs et méthodologie

Contexte

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la composante "Emploi" du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Gouvernement, à travers l'Institut National de la Statistique (INS), a retenu de produire régulièrement, sur base infra annuelle et annuelle, des statistiques sur la création d'emplois aussi bien dans le secteur public que privé.

L'objectif de cette activité est de rendre disponible, pour le pilotage et l'évaluation des politiques de promotion de l'emploi, des indicateurs statistiques pertinents, notamment pour l'appréciation du nombre d'emplois effectivement créés chaque année.

Problématique de suivi de l'emploi

L'étude du cadre socio-économique fait ressortir un retour effectif de la croissance économique au Cameroun depuis une décennie, mais son ampleur reste insuffisante. Or l'accroissement de l'offre d'emplois décents dépend non seulement du niveau de la croissance économique, mais également de la mise en œuvre efficace des différentes mesures identifiées, notamment la réalisation des grands projets structurants ainsi que celles liées à la promotion de la création d'entreprises, de

diversification de l'économie et l'amélioration de la compétitivité et de l'environnement des affaires.

Objectifs de la note de synthèse

L'objectif principal de cette note est de faire le point sur les créations d'emplois en 2014 et notamment le niveau de l'offre d'emploi.

Méthodologie de l'étude

Sur le plan méthodologique, les informations contenues dans cette note proviennent de plusieurs sources :

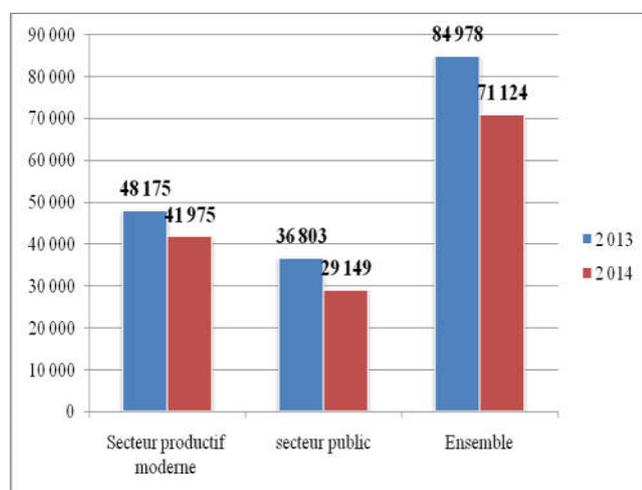
- ✓ Une recherche documentaire et la collecte des données de sources administratives dans les administrations publiques et les structures publiques d'insertion ;
- ✓ Une collecte de données statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle dans les entreprises privées et publiques, les collectivités territoriales décentralisées et les établissements publics administratifs ;
- ✓ Une analyse secondaire des bases de données existantes disponibles dans différentes publications.

Offre d'emploi dans le secteur moderne

L'emploi constitue la principale forme d'insertion sociale, le facteur le plus sûr d'amélioration des conditions de vie et de prévention contre les risques de pauvreté et de vulnérabilité et le révélateur le plus approprié pour évaluer le niveau de cohésion sociale dans un pays. Il joue un rôle important dans la création de richesses et la répartition des revenus. Aussi, l'accès à l'emploi ressort de manière systématique dans les enquêtes auprès des ménages comme l'un des principaux besoins de la population et la première priorité de la plupart des chefs de ménage.

L'offre d'emplois moderne est constitué de l'ensemble des emplois créés et disponibles dans une économie. Il s'agit des emplois pourvus par le secteur public et le secteur privé formel.

Graphique 1 : Évolution comparée des créations brutes d'emplois dans le secteur moderne entre 2013 et 2014



Source : INS/Enquête emploi

En 2014, le nombre d'emplois dans l'économie moderne s'élève à 1 044 985 contre 990 639 en 2013. Le nombre de créations nettes d'emplois s'élève à 54 346 en 2014.

En prenant en compte les départs pour diverses raisons, l'on obtient 54 346 créations nettes d'emplois (dont 35 290 dans le secteur productif et 19 056 dans l'administration publique) contre près de 72 868 en 2013.

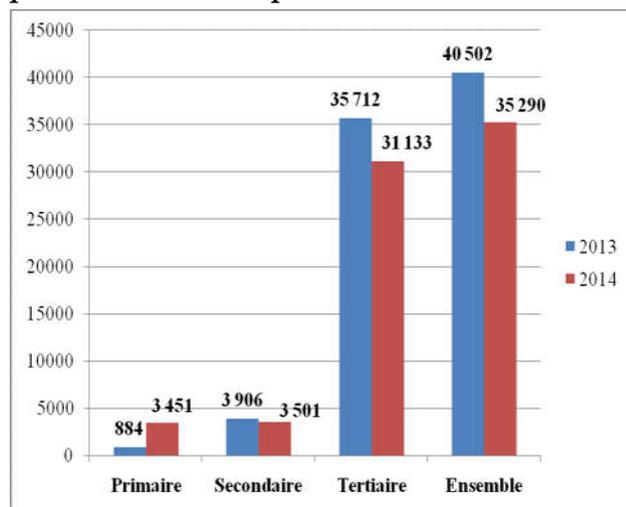
Secteur productif moderne

Au cours de l'année 2014, la création d'emplois par les entreprises a connu un ralentissement, malgré l'amélioration considérable et significative du taux d'exécution du Budget d'Investissement Public 2014. Les efforts entrepris par le gouvernement n'ont jusque là pas encore atteint les objectifs réels escomptés. Cette contre performance pourrait s'expliquer d'une part par le fait que les entreprises accordent plus d'emplois à durée déterminée et des stages professionnels aux jeunes sans toute fois les enregistrer comme employés de la structure. L'on pourrait également inscrire parmi ces causes, la situation sécuritaire qui prévaut au Nord du pays, obligeant certaines structures à fonctionner en deçà de leurs performances, à geler les recrutements et à limiter les effectifs des employés.

Ainsi, le nombre d'emplois créés par le secteur productif moderne est estimé à 41 975 contre 48 175 en 2013. En clair, la courbe de l'emploi a fléchi en 2014, les entreprises n'ont pu absorber qu'un très faible flux de nombreux demandeurs d'emplois. L'étroitesse du marché et le faible pouvoir d'achat des ménages demeurent des contraintes structurelles qui pèsent sur les résultats des entreprises formelles et obèrent leur capacité de recrutements. A cela s'ajoute les difficultés à trouver dans certains secteurs techniques, les compétences recherchées. C'est le cas notamment pour certains métiers relevant des activités du secteur secondaire tel que les

métiers de la chimie, de la métallurgie, des BTP, de la finance, de la poste et des télécommunications. Le secteur des services, commerce et transport quant à lui est le grand pourvoyeur d'emplois (plus de 80% des emplois).

Graphique 2 : évolution comparée des créations nettes d'emplois dans le secteur productif moderne par secteur d'activité.



Source : INS/Enquête emploi

Dans le total des emplois créés, la part des emplois incombant à des créations d'entreprises est importante. Cependant les emplois ainsi pourvus demeurent fragiles, eu égard au très fort taux de mortalité de ces nouvelles entreprises (généralement un an après leur démarrage). En plus, la grande majorité de ces entreprises sont de dimension modeste, voir des entreprises unipersonnelles. Un dispositif d'accompagnement plus avisé permettra non seulement de sauvegarder les emplois créés, mais également de susciter plus d'envie de créer une entreprise chez les camerounais, plus particulièrement au sein des jeunes diplômés.

Le secteur tertiaire demeure le principal pourvoyeur d'emplois (31 133 créations d'emplois), avec en tête le commerce (12 535 créations d'emplois), puis viennent les services notamment les activités de transport et les

activités financières et d'assurances. Ici, la création d'emplois se manifeste généralement à petite échelle. On relève par ailleurs une baisse de plus de 4 000 créations nette par rapport à l'année 2013. Cette baisse représente près de 90% de la baisse totale enregistrée. Ce résultat permet de constater que les emplois du secteur tertiaire sont les plus vulnérables.

Le secteur secondaire qui regroupe les activités de construction a enregistré une création nette de 3 501 emplois, soit une baisse de 405 emplois par rapport à 2013. Il est évident que des recrutements massifs effectués dans les Grands Projets en 2014 n'ont pas été suffisant pour résorber les départs (mutation hors du secteur, retraites, etc.) enregistrés entre 2013 et 2014. Les entreprises de l'industrie agroalimentaire et de l'industrie manufacturière restent les leaders dans le secteur avec plus de 70% des emplois créés.

Dans le secteur primaire l'économie a enregistré une hausse de création nette d'emplois, passant ainsi de 884 emplois en 2013 à 3 451 emplois en 2014. Cette forte hausse serait inéluctablement le fait de la mise en œuvre de récente politique agricole à travers les différents projets d'appui à la production agricole (Programme Agropole, PACA, Convention Riz-Maïs-Manioc, Sous-programme de Réduction de la Pauvreté à la Base, etc.).

Au regard des évolutions relevées dans le secteur secondaire, l'on est amené à dire que l'accroissement des emplois créés dans les primaires ne se transpose pas dans le secteur secondaire. On se serait attendu à une hausse d'emplois dans le secteur de l'industrie agroalimentaire, illustrant l'insuffisance des techniques de mise en œuvre de la chaîne de valeur souhaitée. Cette faible capacité de transformation des produits agricoles se traduit par une configuration des emplois fortement dominée par le secteur tertiaire. Les produits

agricoles sont pour la plus part consommés à l'état ou exportés.

Une véritable relance de l'industrie manufacturière et de l'agriculture pourrait ainsi procurer non seulement des dizaines de milliers d'emplois industriels et agricoles en quelques années, tels que prévus dans le DSCE, mais également générer encore deux à trois fois plus en termes d'emplois indirects.

Secteur public

Le suivi de l'emploi dans le secteur public s'opère à travers la fonction publique, des Établissements Publics Administratifs (EPA) ainsi des programmes et projets du Gouvernement au rang desquels les projets structurants, des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) que sont pour l'instant les Communes d'arrondissement et les Communautés Urbaines.

L'ensemble de ces administrations publiques a généré en 2014 près de 29 149 créations brutes d'emplois dont l'essentiel par la fonction publique.

Fonction publique

Près de 24 239 nouveaux personnels ont été recrutés en 2014 aussi bien dans la fonction publique que dans les forces de défense et de sécurité dont déjà près de 18 239 pris en solde. Les créations nettes s'élèvent à 14 972 emplois.

Ils proviennent de:

- grandes écoles de formation, et en particulier les écoles normales supérieures et des écoles de médecine gérées par l'État ;
- recrutements dans les forces de défense et de sécurité ;

- concours spéciaux à recrutements directs organisés par la fonction publique. Ces concours ont concerné le corps médical (médecins, infirmiers, techniciens de laboratoire, etc.), le cadastre, le génie-civil, les eaux et forêts ;
- la suite des 25 000.

Les sorties des écoles normales de médecine, des facultés publiques de médecine et d'autres grandes écoles ainsi que les recrues dans les corps de défense en 2015 s'élèvent à près de 6 000 personnels. Ce qui donne un total de 24 239 créations brutes et 14 972 créations nettes dans le secteur public.

Emploi dans les EPA entre 2011 et 2013

Le personnel que l'on retrouve dans les Établissements Publics Administratifs (EPA) a deux composantes : une composante de fonctionnaires et contractuels recrutés par la fonction publique et mis à la disposition de ces EPA et une composante de personnel directement recruté et dont la prise en charge financière est assurée par l'EPA en question. La première composante étant déjà traitée dans la fonction publique ; seule la deuxième composante est traitée dans cette partie.

En 2014, les EPA ont créé environ 2 166 emplois en terme brut, dont 1 684 créations nettes et 482 destructions d'emplois correspondant principalement aux départs en retraite.

Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)

Dans le cadre de la décentralisation, les CTD (360 Communes et 14 Communautés Urbaines) ont la charge de gérer des ressources de plus en plus importantes, issues de transferts de

compétences de certaines activités. Elles deviennent ainsi des acteurs importants dans le dispositif de suivi de l'emploi et la main d'œuvre.

En 2014, les CTD ont contribué à la création nette de près de 1 206 emplois dont près de **75%** par les Communautés Urbaines.

Projets et programmes du Gouvernement

A travers le Budget d'Investissement Public (BIP) et les programmes et projets, le Gouvernement contribue à la création des emplois dans le secteur productif moderne.

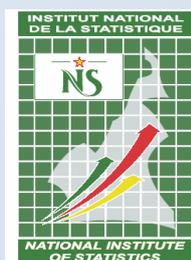
Les grands projets ayant fait l'objet de cette étude sont les suivantes : (i) Complexe industriel portuaire de Kribi, (ii) Barrage de Lom Pangar, (iii) Barrage Hydroélectrique de Memve'ele, (iv) Barrage Hydro-Mekin, (v) Programme de modernisation de l'appareil de production, (vi) Programme Appui au Développement des activités minières (CAPAM), (vii) Le projet d'exploitation du cobalt et du nickel de Lomié, (viii) Le projet d'exploitation du diamant de Mobilon, (ix) Le projet d'exploitation de bauxite de Minimartap de Ngaoundal, (x) Le projet d'extension des capacités de la Centrale de Kribi par KPDC, (xi) Projet Fonds de soutien aux filières de croissance, (xii) Projet de l'usine d'engrais chimique, (xiii) Projet d'extension de

l'aluminerie d'Edea, (xiv) Projet Yard pétrolier de Limbe, (xv) Projet d'Alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé, (xvi) Projet de construction de 3200 km de fibre optique backbone (xvii) Projet de construction du chemin de fer, (xviii) Projet d'extension et de modernisation de la raffinerie de Limbe.

L'analyse a identifié des grands projets pas encore entamés, en cours d'exécution et en cours d'exploitation.

Globalement, les emplois créés en 2014 par l'exécution des grands projets s'élèvent à environ 1 194, enregistrant ainsi une baisse considérable par rapport à 2013.

En **conclusion**, la dynamique de création d'emplois aura souffert de la sous performance de la croissance économique mesurée par le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB), elle-même tributaire du faible niveau de l'exécution du programme d'investissement public, tel qu'il ressort des informations déjà disponibles. La prise en compte des certains emplois durables générés par le secteur informel et aussi des emplois informels devrait améliorer le niveau atteint. En effet, les résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel a montré que ce secteur recèle aussi d'emplois de qualité. Cependant, l'instabilité de leur environnement les rend généralement précaires.



Réalisé par l'Institut National de la Statistique (INS)
BP 134 Yaoundé Tél (+237) 22 22 04 45
www.statistics-cameroon.org

en collaboration avec les administrations et institutions publiques ci-après :

✍ Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

✍ Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

✍ Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

✍ Ministère des Finances

✍ Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative

✍ Fonds National de l'Emploi

Comité Technique de Suivi des Programmes Économiques